



Compte-rendu du bureau exécutif du 27 septembre 2014

Membres présents :

Jean LORIN

Jean Pierre POTTELETTE

Minh LE

Claudie MERIGEAU

Béatrice LARQUET

Absents excusés : Jean Claude DAZY, Jean Louis ARNOULD, Jean Luc CORPART

-
- Présentation des résultats de l'exercice, savoir + 783 € en provenance des compétitions et + 10224 € de produits accessoires. Soit un résultat global net positif de 11007 €.
 - Vote à l'unanimité de la suppression de la provision pour risques de 22500 € qui sera remplacée par une provision = à 50 % des avances faites à la SCI. Ces écritures seront constatées à la fin de l'exercice 2014/2015.
 - Vote à l'unanimité de la gratuité du repas pour les membres du BE lors des tournois organisés par le comité.
 - Vote à l'unanimité de la récompense qui accompagnera la remise du parchemin de la FFB à Corinne Delamare lors de l'AG de ce jour (2 jours tous frais payés à la FFB).
 - Vote à l'unanimité d'un budget de 2000 € géré par Minh et Claudie pour toutes les dépenses faites dans le cadre de la convention avec l'EN
 - Vote à l'unanimité pour que les 10 ans du Comité soient très bien fêtés en juin prochain
 - Le Comité doit avoir son règlement intérieur ; Béatrice Larquet est chargée de sa rédaction au plus tard pour la fin de l'année. Le Président insiste pour qu'un paragraphe sur l'éthique, les convenances et la convivialité figure en bonne place dans ce RI.
 - Article sur l'arbitrage dans le dernier As de Trèfle critiqué : rien de tel pour faire fuir les bridgeurs que de l'appliquer à la lettre

Claudie Mérieau